

DNB 2021
EPREUVE ORALE « SOUTENANCE DE PROJET » : mercredi 2 juin 2021

L'obtention du diplôme national du brevet (DNB) repose sur :

- ✓ Le contrôle continu : le positionnement de l'élève sur les 8 composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- ✓ Des épreuves obligatoires passées en fin du cycle 4 (classe de 3^{ème}) :
 - Une épreuve orale pendant laquelle l'élève présente un projet travaillé dans le cadre des enseignements ou d'un des parcours éducatifs, permettant notamment d'évaluer la qualité de l'expression orale.
 - Des épreuves écrites portant sur le français, les mathématiques, les sciences de la vie et de la terre, la physique-chimie et la technologie, l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique.

Pour l'épreuve orale, vous allez devoir nous faire connaître le thème sur lequel votre enfant souhaite être interrogé et remettre au professeur principal de sa classe l'imprimé « **CHOIX DU SUET DE L'EPREUVE ORALE DU DIPLOME NATIONAL DU BREVET 2021** » renseigné et signé par le(s) responsable(s) légal(aux).

A RENDRE IMPERATIVEMENT AVANT LE 9 AVRIL 2021

L'épreuve orale se déroule comme suit :

- ✓ Un exposé par le candidat individuel sur le sujet de son choix – durée 5 minutes (possibilité de soutenance collective – 3 élèves maximum – durée 10 minutes)
- ✓ Le candidat peut accompagner son propos d'une projection, d'un document numérique, d'un enregistrement oral,...
- ✓ Un entretien individuel avec le jury sur le contenu de l'exposé – durée 10 minutes (15 minutes en collectif)
- ✓ Le jury pourra guider le candidat par des questions qui l'aideront à mener à bien son entretien.

La Principale Adjointe

